



# Mollégès

INFOS

JOURNAL MUNICIPAL #03 JANVIER 2023





■ Mot du maire .....	3
■ Finances .....	4-5
■ Les travaux / Urbanisme.....	6-8
■ Construction accueil de loisirs .....	9
■ La vie mollégeoise .....	10-14
■ La crèche les Pommes Reinettes.....	15
■ Petite Enfance.....	16
■ École Maternelle .....	17
■ École Élémentaire.....	18-19
■ Nos écoles.....	19
■ Projet Éducatif de Territoire.....	20
■ Accueil de loisirs .....	21
■ Activités de la bibliothèque.....	22-23
■ Police municipale .....	24
■ Le Centre d'Incendie et de Secours .....	25
■ Écologie.....	26-27
■ Patrimoine .....	28
■ Tribune libre de l'opposition .....	29
■ Terre de Provence .....	30
■ Mot du Département.....	31
■ Informations municipales / CCAS.....	32-34
■ Informations utiles .....	36

*Mollégès* **INFOS**  
 Journal municipal #03  
 📍 1 Place Hôtel de Ville - 13940 Mollégès  
 ☎ 04 90 95 03 51 - ✉ contact@mairie-molleges.fr  
 🌐 www.mairie-molleges.fr - 🏠 Ville de Mollégès

Directrice de la publication : Corinne CHABAUD  
 Crédit photos : Ville de Mollégès  
 Conception graphique : Ludovic DANGLES-LACQUOIS  
 Impression : Imprimerie Les Presses de la Tarasque  
 certifiées Imprim'vert  
 13150 TARASCON - Imprimé sur papier PEFC  
 Tirage : 600 exemplaires

## LE MOT DU MAIRE

Chères Mollégeoises et chers Mollégeois.

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous en ce début d'année 2023. Il est pour moi venu le temps de tirer un premier bilan de l'année écoulée avant de se projeter dans cette nouvelle année qui débute. Après une reprise délicate post covid en 2021, 2022 aura été une année riche pour notre Commune.

En effet de nombreux projets ont pu aboutir comme nous l'avions souhaité lors de notre manifeste électoral. De gros travaux ont pu aboutir avec la requalification de l'avenue du Comtat ainsi que la réhabilitation de l'étage du mas Chabert en salles associatives. La modernisation de l'éclairage public a permis de réduire fortement la consommation électrique et offre un impact écologique positif. Cette année aura été aussi rythmée par un grand nombre de spectacles et festivités auxquels vous avez été nombreux à participer.

Cependant, nous avons dû faire face à un contexte général très difficile. En effet le retour de la guerre en Europe a été un tournant dans notre vie de tous les jours. Nous en avons subi les conséquences tout au long de l'année avec la crise énergétique, l'inflation bondissante, les pénuries de matériels et matériaux. Je sais que c'est également chaque foyer qui a subi cette crise et qui a dû modifier ses habitudes de consommations comme nous l'avons fait. Toutes ces augmentations ont eu un impact très important sur le budget 2022. Fort heureusement nous avons anticipé ces hausses, mais il faudra continuer à être vigilant et faire les efforts nécessaires pour 2023 car l'avenir s'annonce pour le moment incertain. Mais soyez en sûr, je veille avec mes équipes à ce que notre service rendu soit de très grande qualité comme il l'a toujours été.

Je souhaite pour 2023 la poursuite de tous nos projets débutés l'an passé. La construction du centre de loisirs, la rénovation de la Chapelle Saint-Thomas et la 2<sup>ème</sup> partie de la réfection de l'éclairage public seront nos objectifs majeurs. Je n'oublie pas toutes les festivités que nous souhaitons poursuivre ainsi que tous nos projets pour nos enfants durant les temps scolaires et périscolaires.

Je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite. Que cette année 2023 qui démarre soit encore meilleure que celle que nous avons connu en 2022.




*Corinne Chabaud*

Maire de Mollégès

Présidente de la Communauté  
de Communes Terre de Provence

Conseillère Départementale  
des Bouches-du-Rhône





## LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget communal 2022 a nécessité encore plus que les années précédentes, une gestion stricte des dépenses. Le budget prévisionnel a été établi en tenant compte de l'envolée des prix sur les matières premières et l'énergie. En effet nous avons dû faire face à une augmentation généralisée difficilement maîtrisable sur l'ensemble de nos dépenses, et notamment :

- L'augmentation des grilles indiciaires successives sur les traitements des agents communaux,
- L'augmentation exceptionnelle du coût des énergies,
- L'augmentation des denrées alimentaires, etc.

Néanmoins, nous avons rapidement réagi en actionnant plusieurs leviers :

- anticipation avec des programmes d'investissement sur l'éclairage public (substitution par LEDS sur les secteurs les plus anciens)
- isolation des bâtiments communaux (groupes scolaires), éclairage des bâtiment communaux (Mise en LED), systèmes de chauffage performant (chauffage au gaz centre socioculturel et pellets Hôtel de Ville)
- sensibilisation forte sur la consommation d'énergie auprès des utilisateurs des bâtiments communaux (personnel communal, enseignants, associations, etc.)

L'ensemble de ces actions a permis de maîtriser le budget qui a été conforme aux prévisions du début d'année. L'excédent de fonctionnement dégagé sur 2022, sera, comme chaque année, réinvesti en 2023 pour la réalisation de nouveaux projets. Notre gestion rigoureuse nous permet d'envisager sereinement nos investissements sans avoir recours à l'emprunt.



## ZOOM SUR L'ÉNERGIE

Nul n'ignore que les énergies ont été le poste le plus impacté par les hausses tarifaires cette année et en particulier l'électricité.

Le marché d'électricité du groupement SMED auquel la commune adhère, a connu une augmentation de 127,23% pour les bâtiments, 71,34% pour l'éclairage public et 92,84% pour les compteurs supérieurs à 36kva.

Au budget prévisionnel 160 000€ ont été inscrits sur le compte électricité, soit 100% de plus que l'année précédente. Le renouvellement des lanternes d'éclairage public en LED engagé fin 2021 permettra de poursuivre la baisse de consommation.

Conformément aux directives gouvernementales nous veillerons à l'application du code de l'énergie par la limitation de nos consommations dans les bâtiments publics avec une obligation de plafonnement du chauffage à 19°C.

## ZOOM SUR LES TARIFS MUNICIPAUX

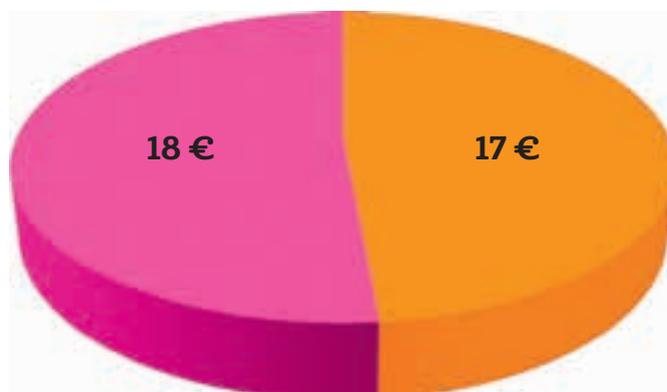
La participation demandée aux familles a augmenté pour cette rentrée 2022-2023 en raison des fortes hausses financières impactant les services de restauration scolaire et du centre de loisirs. Cependant, la Commune continue à prendre en charge 62% du coût global d'un repas et 51% d'une journée d'accueil au centre de loisirs.

### CANTINE



■ Participation Commune

### CENTRE DE LOISIRS



■ Participation Famille



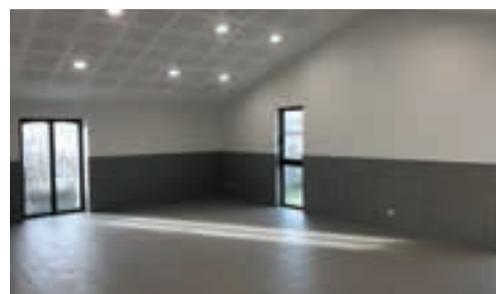
## POINT SUR LES TRAVAUX

L'avenue du Comtat a fait peau neuve. Les travaux ont débuté sur la fin de l'année 2021 et se sont terminés au mois d'octobre. Au programme, réfection du pluvial, réfection de l'ensemble de la voirie avec des matériaux de qualités (béton sablé, bordures en pierre, soubassement étanche au niveau des habitation), végétalisation et mise en place de mobiliers urbains. Nous remercions l'ensemble des riverains et soulignons la coordination des entreprises et maîtrise d'œuvre sur l'une des voies les plus passantes de Mollégès. **Au total ces travaux ont représenté un investissement 929 541€ HT financé à 60% par le Département des Bouches-du-Rhône et 20% par l'État.**



Fin 2021 une réflexion a été entamée sur la rénovation de l'éclairage public de notre village. Ceci a permis de mettre en place début 2022 un marché à bon de commande avec l'entreprise GIORGI de Cavaillon. Ainsi nous avons pu mener à bien la première phase de rénovation de l'éclairage public. Les vieilles lanternes au sodium du centre village, de l'avenue du Malpas, de la route de la gare et du lotissement des coquillades ont été remplacées par de nouvelles lanternes LED gérées par télégestion. La piste cyclable a pu être mise en lumière par de l'éclairage solaire. **Ces travaux représentent un investissement de plus de 398 000€ financé à 70% par le Département. Ils vont permettre une meilleure gestion de l'éclairage du village tout en limitant la consommation électrique.**





Les travaux de réhabilitation du mas Chabert par la création de 2 salles associatives ainsi qu'un vestiaire ont pu être terminés en cette fin d'année 2022. Les travaux ont été malheureusement retardés par de nombreux contretemps techniques et également économiques avec la défection d'une entreprise. Toutefois c'est avec un grand plaisir que nous accueillons l'association de tennis de table et de danse qui occuperont désormais cet étage.



**L'ensemble de ces travaux représente un coût de 190 600€ HT financé à 70% par le Département.**

La commune a fait l'acquisition de l'immeuble situé au nord de la mairie et jouxtant également un bâtiment communal. Nous avons souhaité préserver un bloc communal et enrichir le patrimoine immobilier. Cet immeuble a été mis en location et représente une source de revenu importante et nécessaire pour l'avenir.



**Coût de l'acquisition 230 000€ financé à 50% par le Département.**

La vidéoprotection de la commune a également été améliorée. Son extension représente un coût de 43 953€ HT financé à 70% par le Département. De nouvelles caméras ont vu le jour autour des WC publics, à la gare ainsi qu'au centre socioculturel.



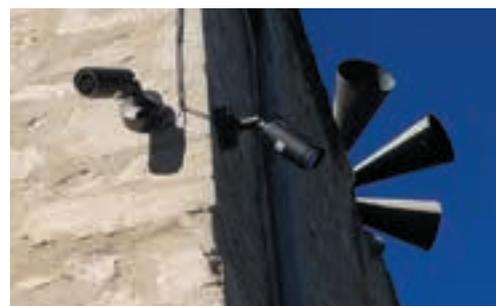
L'acquisition d'un tracteur ainsi qu'un aspirateur à feuilles pour les Services Techniques a permis de rénover le parc du matériel. Plus moderne, plus polyvalent, le personnel a gagné en efficacité et confort de travail. Nous remercions l'entreprise LATY de Plan d'Orgon pour ce matériel et la formation de nos équipes.



**Montant de l'investissement 45 660€ HT financé à 60% par le Département.**

Les écoles se modernisent ! L'ensemble des classes de l'élémentaire sont équipés de vidéoprojecteurs et c'est maintenant le cas aussi pour l'école maternelle. De plus un investissement important a été fait avec la mise en place de classes mobiles. De nombreuses tablettes, ainsi que PC pour les enseignants sont désormais les nouveaux outils pédagogiques de nos écoles.

**Montant de l'investissement 33 409€ HT financé à 50% par l'état.**





## URBANISME

### LES AUTORISATIONS D'OCCUPATION DES SOLS

Depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, nous avons confié l'instruction des permis de construire aux services de Terre de Provence Agglomération et nous n'avons qu'à nous féliciter de ce choix. Ce transfert n'a pas modifié la démarche de l'usager auprès de notre service d'urbanisme, lequel conserve en mairie, son rôle d'accueil et de conseil de proximité en la matière. Les autorisations sont toujours encadrées par notre règlement du PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) qui est disponible en intégralité et en détail, en consultation en mairie auprès de nos services et sur le site internet de la commune. **Les autorisations d'occupation des sols (permis de construire, d'aménager...) instruits depuis le début de l'année sont au nombre de 147, soit un nombre équivalent par rapport à 2021.**

### LE RÉSEAU D'ÉCOULEMENT PLUVIAL

Nous avons vécu, début novembre, deux épisodes pluvieux avec des précipitations intenses et exceptionnelles. Même si elles sont annoncées, il est impossible d'anticiper la puissance de ces intempéries. Lors de ces événements météorologiques, nos services techniques restent en alerte et leurs interventions sont nombreuses sur le village. Bien entendu, dès que des travaux de voirie sont entrepris, et cela a été évidemment le cas lors du réaménagement de l'avenue du Comtat, tout est mis en œuvre sur le réseau pluvial pour améliorer l'écoulement et pour prévenir toute inondation. Malgré tout, il arrive qu'à certains endroits des montées brutales d'eau restent incontrôlables. Fort heureusement, il n'y a eu de dégâts dans aucune habitation lors des dernières grosses pluies et **nous remercions les mollégeoises et mollégeois qui font preuve spontanément de civisme et de solidarité en procédant au droit de leur habitation, au déblaiement des déchets qui encombrant les bouches d'écoulement (surtout les feuilles de platanes).**

### OPÉRATION FAÇADES 2022 :

#### LA COMMUNE MAINTIEN SES SUBVENTIONS

La municipalité a souhaité donner un coup de pouce aux travaux de rénovation des façades du parc immobilier privé dans le centre du village. Pour cela, le Conseil Municipal, par délibération du 8 juillet 2021, a voté pour l'adhésion au dispositif départemental d'aide à la rénovation des façades en centre-ville (éligibles dans un périmètre défini en cœur d'agglomération) et a adopté un règlement d'attribution. Les recommandations architecturales et techniques en définissent ses modalités d'intervention. Cette aide s'inscrit dans un cadre réglementaire départemental défini avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône) dans la limite d'un coût plafond de 200€/m<sup>2</sup> (pouvant être porté à 300€/m<sup>2</sup> selon la complexité technique ou architecturale de la rénovation). **Depuis la mise en place du dispositif, 5 dossiers ont été instruits et acceptés. Au 31/12/2022, l'aide financière de la commune représente une enveloppe de 39 874,04€.** Propriétaires loueurs ou occupants, n'hésitez à venir vous renseigner en mairie ou à prendre rendez-vous avec l'architecte-conseil du CAUE qui tient une permanence tous les premiers jeudis du mois.

## CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a ouvert ses portes pour la première fois sur notre village au mois de juillet 2021. Une grande première pour nos enfants et pour les familles qui ne sont plus obligées d'aller dans les villages voisins même si des partenariats étaient signés.

Dans un premier temps, cet accueil se fait dans les locaux de l'école, mais il est clair pour la municipalité que ce n'est qu'une situation provisoire. Nous avons immédiatement commencé à travailler sur la construction d'un bâtiment dédié à l'accueil de nos enfants. Grâce à l'appui d'un expert, nous avons pu déterminer les besoins de notre commune, se projeter sur la capacité d'accueil et sur les surfaces dédiées à chaque espace de vie. Le résultat de cette étude a été mis à disposition d'architecte pour une demande de candidature. Trois projets nous ont été proposés et les plans sélectionnés ont été remodelés pour aboutir à ce que vous pouvez découvrir.

Une des volontés de la municipalité était de pouvoir mutualiser les espaces et les bâtiments existants. Le choix de l'emplacement s'est donc porté sur le stade des écoles, à l'emplacement du city stade qui sera déplacé. Ceci permettra de conserver plus de 2000 m<sup>2</sup> de verdure qui seront utilisés par les écoles mais aussi par l'accueil de loisirs car évidemment ils ne seront jamais ouverts en même temps. Cet emplacement permet également de pouvoir se rendre facilement à la cantine, sans quoi il aurait fallu construire un nouveau réfectoire et se seraient alors posés des problèmes de chaîne du chaud et du froid entre la cuisine et le bâtiment.

L'autre avantage est la proximité immédiate des écoles car ce bâtiment servira également pour les garderies du matin et du soir.

D'une capacité d'accueil de 99 enfants nous espérons une inauguration pour l'été 2024.

*Benoît Fabre*

*Adjoint aux Écoles, Enfance, Jeunesse et Sport.*



## BIENVENUE À NOS NOUVEAUX COMMERÇANTS SUR MOLLÉGÈS !



### LA FLEURISTE "L'ÎLE AUX FLEURS" VIENT D'OUVRIR SUR MOLLÉGÈS.

Aurélia ORAGEUX vous attend dans une ambiance conviviale, tous les jours, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h, pour réaliser toutes vos compositions florales !

Le magasin se situe au 📍 32 Avenue des Paluds.

☎ 06 40 46 55 01



### LE SALON DE COIFFURE LE PETIT SALON 18 S'EST INSTALLÉ SUR LE COURS DE MOLLÉGÈS

Sabrina SANCHEZ accueille hommes, femmes, enfants et propose des services de barbier.

Elle vous attend, avec le sourire, du mardi au samedi.

☎ 04 90 20 84 33



### UN NOUVEAU BAR, RESTAURANT VIENT D'OUVRIR SUR MOLLÉGÈS

Le Bistrot de la Gare vous propose une carte de plats traditionnels avec des produits frais ;

Alors n'hésitez pas Camille FERNANDEZ et Martin INIESTA vous attendent avec le sourire .

☎ 04 90 95 08 83



### LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À MARIE MICHAUX, NOUVELLE OSTÉOPATHE, SUR MOLLÉGÈS.

Nourrissons, enfants, adultes, elle vous reçoit uniquement sur rendez-vous à son cabinet et en cas de besoin à domicile du Lundi au Samedi de 8h à 18h.

Elle se déplace aussi, à l'occasion, pour les personnes dans l'incapacité de bouger de chez elles.

☎ 06 03 45 37 28

📍 798, route des Paluds - 13940 Mollégès

## LES CÉRÉMONIES



Appel du 18 juin



14 juillet 2022



Journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie



Commémoration du 8 mai 1945



Commémoration du 11 novembre 1918

## LE SOUTIEN À L'UKRAINE

- L'association "Les Pénélopes" a vendu ses nombreuses créations dont tous les bénéfices ont été versés en faveur de l'Ukraine. Bravo à tous les membres pour cette belle initiative
- Un convoi de véhicules de secours et d'assistance aux victimes des Bouches-du-Rhône composé de 13 sapeurs-pompiers est parti durant ce conflit en Pologne pour rejoindre la frontière ukrainienne. Parmi eux, deux agents de notre centre de secours, Eddy ANTOINE et Thomas NOUGUIER, qui ont eu pour mission la prise en charge de victimes et de réfugiés du conflit ukrainien
- La générosité mollégeoise a une nouvelle fois été à la hauteur. Grâce à vos nombreux dons, un camion et sa remorque ont été remplis en mairie de Mollégès avec l'aide de nombreux élus. Un merci particulier aux bénévoles Maryse et Francis GARWIG. Tous les paquets ont pris la direction de l'Ukraine grâce à la logistique de l'association France Ukraine Côte d'Azur !





**Journée des associations**



**Nichoirs à martinets**



**Remise des prix 2022 pour les jeunes Mollégeois**



**Rentrée scolaire**

- Le lundi 4 avril s'est déroulée la première séance du "football en marchant" sur la pelouse du stade de Mollégès. Elle a été animée, entre autres, par l'ancien international français Manuel Amoros
- La remise des prix 2022 pour les jeunes Mollégeois de CM2 s'est tenue en mai à l'école élémentaire.
- La municipalité de Mollégès, sous l'impulsion du Conseil Départemental, a installé des nichoirs à martinets sur la façade de l'hôtel de ville. C'est aujourd'hui une nécessité de protéger les hirondelles et les martinets.
- Le 1<sup>er</sup> septembre a eu lieu la rentrée scolaire des petits mollégeois. Ils étaient 88 élèves à la maternelle et 172 à l'élémentaire à reprendre le chemin de l'école. Belle année scolaire à eux !
- La journée des associations s'est tenue le samedi 10 septembre à Mollégès ! Bravo aux associations et aux nombreux visiteurs pour cette belle journée.



**Football en marchant**



■ Le jeudi 22 septembre s'est tenu l'atelier "Vers une mobilité responsable" au centre socio culturel de Mollégès. L'occasion de réfléchir sur nos déplacements professionnels ou personnels. Merci à Julie LALLEMENT (chargée de mission Co voiturage) et Clément RAYNAUD (dirigeant du projet Celsius ) pour cette présentation.



■ La commune de Mollégès s'est parée en rose pour ce mois d'octobre consacré à la lutte contre le cancer du sein !

■ Le samedi 8 octobre s'est déroulé le premier tournoi de boules organisé par l'association des commerçants à l'espace Manson à Mollégès où trente deux équipes se sont affrontées.

■ La semaine du goût s'est déroulée ce vendredi 14 octobre. Les petits Mollégeois ont pu apprécier les nombreux repas préparés par notre cuisinier Peter BENOIST et son équipe. Bravo à toute l'équipe de la cantine !



■ La 36<sup>ème</sup> édition du Téléthon s'est déroulée ce samedi matin 3 décembre à l'Espace Manson à Mollégès. Vous avez pu acheter les nombreuses créations de Noël et les objets réalisés par les associations Les Pénélopes, les Doigts Agiles et Group'Art. Un grand merci aux jeunes sapeurs pompiers du centre Alpilles-Durance qui ont fait découvrir les gestes de premier secours.



■ Comme chaque année la municipalité a mis en place trois journées de distribution des colis de Noël en décembre en faveur des Mollégeoises et Mollégeois de 69 ans et plus. Les permanences se sont tenues dans la salle d'honneur.



■ Plusieurs centaines de personnes ont vibré avec les Bleus à la salle des fêtes de Mollégès pour la finale de coupe du monde de football. Bravo aux vétérans de Mollégès pour l'organisation de cette journée !

■ Le repas de Noël des seniors offert par la municipalité s'est déroulé en ce mois de décembre. Les Mollégeois ont pu apprécier le repas préparé par le traiteur " Pistou et Romarin" et ont pu se déhancher sur la musique du groupe de Grégory Lambert !



■ Le repas de fin d'année des agents communaux, s'est tenu à la salle des fêtes de Mollégès, en présence de Corinne CHABAUD et certains élus. La soirée s'est déroulée dans une ambiance conviviale !



Journée déguisée de la Saint Pierre d'été 2022



Saint Pierre givrée 2022



Saint Éloi de Mollégès 2022

## LES FESTIVITÉS

Une année rythmée par de nombreuses manifestations organisées par les associations du village que nous remercions chaleureusement.

- La Saint Pierre givrée s'est tenue le 20 février. Bravo au comité des fêtes et Li manjo Granouïo pour cette belle initiative
- La Saint Eloi de Mollégès s'est tenue le week-end du 18 juin. Le public a répondu une nouvelle fois présent pour cet évènement.
- La Saint Pierre d'été s'est déroulée le dernier week-end de juillet. Ce rendez-vous incontournable de l'année a été une nouvelle fois une vraie réussite. Merci aux comité des fêtes et Li manjo Granouïo pour l'organisation.
- La journée d'Halloween à Mollégès s'est tenue le samedi 29 octobre Bravo à l'association "Les Amis de l'École" pour l'organisation de cette journée et aux nombreux enfants et parents présents.



Saint Pierre 2022



Journée d'Halloween



Soupe à l'oignon



## LA CRÈCHE LES POMMES REINETTES

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. L'équipe pluridisciplinaire accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans dans un environnement sécurisé et rassurant pour leur permettre de s'épanouir au quotidien.

Grâce aux parents bénévoles de l'association et aux nombreuses actions proposées tout au long de l'année pour récolter des fonds (tombola, vide grenier, projet initiative, photos), nous pouvons proposer aux enfants de nombreuses activités (artistique, parcours moteur, snoezelen, éveil musical, atelier sur la gestion des émotions...), mais aussi des sorties (bibliothèque, marché du village, parc, visite de la caserne des pompiers) et des fêtes exceptionnelles. En 2022, nous avons partagé des moments conviviaux avec l'ensemble des familles lors du carnaval et de la fête d'été pendant laquelle nous avons organisé une kermesse. Quant aux enfants de la section des grands, ils ont clôturé leur année par une sortie à la ferme.

L'année 2022 fût marquée par les départs à la retraite de la directrice M<sup>me</sup> PERRUSSEL MORIN Anne après 30ans de service et de M<sup>me</sup> ESPINOSA Nicole, aide-maternelle.



## PETITE ENFANCE

La petite enfance, c'est aussi les assistantes maternelles agréées, les nounous comme tout le monde les appelle. Sur Mollégès, nous en comptons 9 pour un accueil total possible de 28 enfants.

La commune participe désormais au Relais Petite Enfance Alpilles-Durance qui a vocation à mettre en relation les familles en demande de garde d'enfant avec les assistantes maternelles de notre territoire. Le service Relais Assistance Maternelle (RAM) a également pour mission de fédérer les assistantes maternelles et d'organiser des animations et des activités pour les enfants. Des ateliers de motricité ont déjà été mis en place, des accès à la bibliothèque et une visite à l'école maternelle vont également être prévus.

La Municipalité traite la petite enfance dans sa globalité. En étroite collaboration avec Mélanie BRESSY, l'animatrice du RAM, et Gaëlle BAUCH, la directrice de la crèche, nous sommes en train de mettre en place des activités communes auxquelles l'ensemble de la petite enfance mollégeoise pourra participer. Dans ce cadre, une visite à la caserne des pompiers a déjà eu lieu, très appréciée par les enfants mais aussi par les pompiers eux-mêmes semble-t-il.

D'autres projets communs de carnaval, de rencontres autour de la motricité ou de la musique sont en cours d'élaboration. Une animation réunissant la crèche, les assistantes maternelles et la petite section de la maternelle va également être mise en place.

Nos petits bambins de moins de 3 ans sont très exigeants en termes de temps à consacrer par les familles. Nous en sommes très conscients et nous avons la volonté d'aider les familles mollégeoises dans l'épanouissement de cette petite enfance.

*Benoît Fabre*  
Adjoint aux Écoles, Enfance, Jeunesse et Sport.



## ENCORE UNE ANNÉE BIEN REMPLIE À L'ÉCOLE MATERNELLE ...

En 2021/2022, les enfants de l'école maternelle ont travaillé sur la préservation de l'environnement, en partenariat avec Terre de Provence. Ils ont été initiés au tri des déchets. L'école est maintenant équipée de poubelles de tri de couleurs que nos petits élèves utilisent désormais de façon autonome. Ils ont également été sensibilisés à la protection de la forêt, à la sauvegarde des espèces en voie de disparition...

Nous avons également vécu plusieurs sorties :

- Une randonnée dans les Alpilles. Les deux classes de MS/GS et GS ont quasiment réalisé le tour du petit Calan pendant que les PS et PS/MS partaient du Pont romain pour rejoindre l'aérodrome de Romanin.
- Les enfants sont allés visiter la ferme de la Tapy. C'était une journée riche en découvertes ; veaux, génisses, vaches, laiterie, travail des tracteurs avec tous les outils utilisés pour le foin... mais aussi une dégustation des différents laits et du beurre. Un grand merci à messieurs Rigat, père et fils, pour leur accueil, leurs explications et leur gentillesse.
- Et pour finir, direction le parc animalier l'Arche de Méo que les enfants prennent toujours autant plaisir à redécouvrir. Au programme l'observation des animaux bien sûr mais aussi les jeux notamment les jeux d'eau, très appréciés par cette chaude journée.

Enfin, après deux années d'interruption, nous avons pu de nouveau organiser la fête de fin d'année. Après la kermesse, les enfants ont offert un spectacle de danse aux parents et la journée s'est terminée autour d'un repas.

Grâce à l'aide d'une équipe de parents très motivés, cette soirée a été une réussite. Nous tenons à les remercier chaleureusement.





## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### USEP (UNION SPORTIVE DU PREMIER DEGRÉ)

Diverses activités ont été organisées pour permettre à chacun d'être autonome en vélo. Ainsi se sont succédés des ateliers d'agilité dans des environnements divers, un Bike and Run et des randonnées cyclistes.

L'école a également participé au P'tit Tour USEP organisé par l'USEP 84 sur l'île de la Barthelasse : des activités ludiques (jeux d'orientation, sécurité routière, lecture, etc) le matin et à une randonnée à vélo l'après-midi, ont été proposées.

Les apprentissages concernant la sécurité routière ont été renforcés grâce à la participation de la MAIF qui a mis à disposition de l'école du matériel et des bénévoles sur une journée dédiée.

Un décathlon a réuni les élèves de cycle 3 qui avaient préparé les 10 épreuves tout au long de l'année.

Des séances d'initiation au football ont été organisées en partenariat avec la Fédération Française de Football.

### PONEY PASSION

En partenariat avec le centre équestre "Le galopin", la classe de CM1/CM2 a participé au spectacle réservé aux écoles lors de l'édition de Poney Passion 2022 à Avignon. La classe a remporté le prix de la meilleure chorégraphie.

### PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lecture et prêt de livres pour les CP et CP/CE1, participation au prix des Incorruptibles avec rencontre d'une autrice pour les CE2 et CE2/CM1, rédaction de mini-romans de sciences-fiction pour les CM2 sont les projets qui ont permis aux élèves de se familiariser avec la littérature.

### SEMAINE D'IMMERSION EN ANGLAIS

Cette année, le séjour s'est déroulé à St-Front (Haute-Loire).

Tous les CM2 ont pu se perfectionner dans la langue anglaise et découvrir la culture du Royaume-Uni à travers la préparation de sketches souvent très drôles.

Un séjour très riche en apprentissages et en émotions.

### SORTIES À LA JOURNÉE

Les classes de cycle 2 ont assisté à l'opéra participatif "Hansel et Gretel" au Thor.

Dans le cadre de la découverte de la nature, les élèves de CP et CP-CE1 se sont rendus au Naturoptère à Sérignan-du-Comtat, tandis que les CE1 et CE2 ont participé à une sortie animée par l'association Chemin Faisant à Mouriès

Les CE1 et CE2 ont également découvert le site de Glanum à St-Rémy-de-Provence et réalisé des mosaïques.

La classe de CE2/CM1 a visité Nîmes et le Musée de la Romanité.

Les classes de cycle 3 ont pu profiter d'une journée bien remplie à St-Rémy-de-Provence : parcours d'orientation et randonnée littéraire au plateau de la petite Crau suivis de la visite du musée Estrine et d'un atelier d'arts plastiques.

Enfin, les CM2 ont été invités à visiter le musée Jean Moulin à St-Andiol qui leur a d'ailleurs offert une bande dessinée sur la Résistance et une médaille.



### **PARTICIPATION AUX ÉVÈNEMENTS CULTURELS ORGANISÉS SUR LA COMMUNE**

Les élèves de CM2 ont découvert des objets de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale à l'occasion de l'exposition commémorant l'armistice du 11 novembre. Ce sont d'anciens élèves de l'école qui ont présenté cette exposition. Les classes ont également pu apprécier les productions artistiques de l'association Group'Art en présence de leurs auteurs. Les classes ont assisté aux mini-concerts hebdomadaires organisés dans le cadre de l'opération "Opéra déconfiné".

### **EXPOSITION SUR LE THÈME DE L'ARBRE**

Au printemps, l'exposition "Les arbres dans l'Histoire de Mollégès" a rassemblé les productions des sept classes ainsi que les travaux de recherche menés par le Club Histoire. En amont, un artiste était intervenu pour les élèves de cycle 3.

### **KERMESSE ET SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE**

Grâce aux Amis de l'École, les enfants ont pu s'amuser aux jeux de kermesse durant toute une matinée. Après la classe, d'autres jeux à partager en famille leur étaient proposés. La soirée s'est prolongée par le spectacle et un temps convivial.

### **LE CLUB HISTOIRE**

Le club Histoire a fonctionné tous les mardis sur la pause méridienne grâce aux bénévoles de l'association Remembranço. Une vingtaine d'enfants ont découvert la vie au village au début du XX<sup>ème</sup> siècle à travers l'étude de documents historiques (cartes postales, témoignages). Ils se sont intéressés notamment à la place de l'arbre dans l'Histoire du village.

## **LES ÉCOLES**

Les écoles sont au centre de nos préoccupations. Nous faisons tout notre possible pour que la scolarité de nos enfants se déroule dans les meilleures conditions. Au-delà de l'aspect scolaire et pédagogique qui est à la charge des instituteurs, la commune intervient sur les temps périscolaires tels que la garderie et la cantine.

La garderie d'une part gérée par Joëlle JONCKEER qui accueille les enfants scolarisés dans la commune de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir. La tâche n'est pas simple car l'âge des enfants varie de 3 ans pour les petites sections à 10 ans pour les CM2. Ils n'ont donc pas les mêmes besoins ni les mêmes attentes. Nous savons pouvoir compter sur les qualités de Joëlle et de son équipe pour apporter la meilleure des attentions aux enfants et le meilleur des services rendus aux familles.

La cantine d'autre part est gérée par Peter BENOIST. Le sujet du repas des enfants a toujours déchaîné les passions et fait partie des principales préoccupations des parents. Rassurez-vous, c'est aussi notre cas. Nous sommes très attentifs à la qualité des repas proposés aux enfants et au service qui en est fait. Les consignes d'achats sont tournées vers les producteurs locaux autant pour les fruits et légumes que pour la viande.

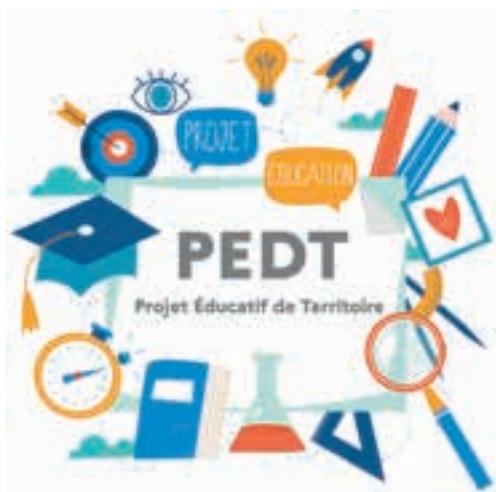
Le personnel de cantine qui est en salle a également la volonté de proposer un service de qualité aux enfants en tenant compte des besoins de chacun. Des aménagements ont été effectués tels que le passage à un seul service au lieu de deux, pour permettre aux enfants de manger dans de meilleures conditions et de profiter au mieux de la pause méridienne avant de retourner en classe.

La cantine, c'est aussi la gestion des déchets. Cette gestion entre dans le cadre du Projet Educatif Du Territoire (PEDT) que nous développerons dans un autre article de cette revue.

Nous avons la ferme volonté de proposer aux familles des prestations de qualité qui vont dans le sens de l'enfant. Nous voulons aider les familles dans leur quotidien, nous y mettons toute notre énergie.

*Benoît Fabre*

*Adjoint aux Écoles, Enfance, Jeunesse et Sport.*



## LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

Le Projet Éducatif De Territoire (PEDT) formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Il regroupe tous les acteurs travaillant autour de l'éducation sur le village et la mission de coordination de ce groupe de travail a été confiée à Anaïs RAMOS :

- L'adjoint aux écoles à l'enfance et à la jeunesse,
- La directrice de l'école maternelle
- La directrice de l'école élémentaire
- La responsable de la garderie
- Le responsable de la cantine
- La responsable de l'accueil de loisirs
- Le responsable des services communaux (le DGS)
- Un représentant des parents d'élèves,
- Des représentants de la CAF, du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports, ainsi que de l'Éducation Nationale.

### LE BUT EST MULTIPLE

Il permet dans un premier temps d'évoquer des problèmes d'ordre pratique. De mettre en évidence et de régler des failles dans l'organisation entre les structures. Il s'agit par exemple de lister les difficultés de chacun lors de la transition école-garderie.

Une des premières mises en place concrètes de cette réflexion a été la création du Dossier Unique d'Admission qui a permis aux familles de ne remplir qu'un seul dossier de renseignements. Celui-ci devient donc commun à l'accueil de loisirs, la garderie et la cantine.

Un livret d'accueil aux écoles qui liste les différentes démarches et contacts pour les réservations aux services communaux a également été créé.

Le Projet Éducatif De Territoire permet dans un second temps de définir un projet éducatif global et de garantir la continuité éducative entre les écoles et les services municipaux.

Le thème de maîtrise et de gestion des déchets étant au cœur de nos préoccupations, il a été défini comme objectif éducatif prioritaire. De la cantine essentiellement jusqu'à la salle de classe, tous les acteurs éducatifs du village feront en sorte de respecter et d'éduquer nos enfants au recyclage, compost et autre gestion des déchets.

*Benoît Fabre*

*Adjoint aux Écoles, Enfance, Jeunesse et Sport.*



## ACCUEIL DE LOISIRS MOLLÉGEAIS

Un accueil de loisirs est :

- Une structure éducative, de détente et de découverte, complémentaire à la famille et à l'école
- Une expérience de vie collective et d'apprentissage de l'autonomie
- L'occasion de pratiquer des activités variées

Sur Mollégès, l'accueil de loisirs fonctionne les mercredis en période scolaire et durant les petites et grandes vacances scolaires (sauf pour les vacances de fin d'année et trois semaines en aout).

Pour cette année 2022, l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a choisi de valoriser les traditions et les partenaires locaux :

- Animations avec la bibliothèque municipale : histoires à trois voix au jardin, escape game, atelier écriture, séances "cinéma" et visites régulières.
- Animations avec les associations du village :
  - L'association "Remembranço" lors d'un jeu de piste dans le village
  - Une animation lors du "Queen jubilee"
  - La St Eloi avec l'aide à la confection des bouquets pour la charrette et une intervention sur les vieux outils
  - L'office des sports avec des interventions sportives : escrime, break dance, tennis, et le funny ride (animation vélo).
  - L'association des Amis des écoles qui ont tenu le stand buvette et pizza lors du spectacle de cirque de l'été
- Animations avec des partenaires éducatifs :
  - La crèche "Les Pommes Reinettes" qui nous a convié à son carnaval
  - L'accueil de loisirs d'Eygalières : lotô, journée en plein air au Lauron des femmes, rencontre sportive, journée halloween.
- Animations avec des professionnels locaux :
  - Journée au mas de la Tapy à SAINT-ANDIOL
  - Journée au centre équestre le Galopin de MOLLÉGÈS
  - Journée à l'arche de Méo à MOLLÉGÈS

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont accompagnés et accueillis dans le cadre de ces nombreuses activités et sorties.

Pour l'année 2023, dans le cadre du PEDT (projet éducatif de territoire) des projets avec les écoles vont voir le jour, notamment une fête de l'amitié programmée le vendredi 7 avril 2023.

Si vous êtes un particulier ou un professionnel et que vous avez un projet à proposer pour les enfants du village, n'hésitez à nous le faire savoir !

### INFORMATIONS :

✉ al-molleges@outlook.fr

☎ 07 48 72 94 25

f Accueil de loisirs mollegeois



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2022 a été très riche en actions et découvertes culturelles. Les parutions des rentrées littéraires ont enthousiasmé les lecteurs. Les bibliothécaires ont à cœur de satisfaire petits et grands en achetant les nouveautés les plus attendues mais également en mettant en lumière de nouveaux auteurs découverts lors des différents comités de lecture entre bibliothécaires du territoire. Nous tenons à remercier la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône pour leur précieux partenariat. La bibliothèque municipale a accueilli de neuf expositions et a proposé des animations qui ont conquis le public toujours aussi nombreux. Nous vous remercions pour votre fidélité.



### TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2022

Il est très difficile de faire un choix dans la multitude des actions culturelles proposées à la bibliothèque, nous en avons cependant sélectionné quelques-unes :

- Forte de son précédent succès, les bibliothécaires ont reconduit la fête de **la nuit Harry Potter** avec une exposition spéciale au mois de février. Une matinée jeux de sociétés ensorcelants en famille et les animations autour de l'exposition ont connu une très belle participation. Merci à tous les participants. Bravo à la grande gagnante incollable sur Harry Potter !
- Lors du vernissage de l'exposition Haïkus, **l'autrice Saint-Rémoise Pascale DEHOUX**, accompagnée d'un guitariste a transporté le public dans un cocon de douceur et de nostalgie. Au cours de la lecture, **François TEISSEDE** a réalisé une performance graphique au pinceau chinois. Une très belle matinée pleine de poésie !
- En avril, la bibliothèque a eu l'honneur d'accueillir Hadrien BELS, auteur marseillais, dont le premier roman "**cinq dans tes yeux**" édité chez l'Iconoclaste s'est distingué du Prix littéraire de la Porte Dorée. **Hadrien BELS** a lu des extraits de ce premier roman, Cinq dans tes yeux, qui raconte avec justesse et humour l'histoire d'une jeunesse dans le quartier du Panier à Marseille des années quatre-vingt-dix à nos jours. Les mots de l'écrivain étaient habillés par les sons et les musiques mixés en live par Nassim-DJ aux platines. Une performance, en mots et en musique, qui a conquis un public venu très nombreux pour cette soirée chaleureuse et joyeuse à la bibliothèque !
- Dans le cadre du dispositif #Jevousécrisdufutur.2, la bibliothèque départementale des Bouches-du-Rhône nous a proposé **une pièce de théâtre** d'anticipation humoristique avec "**Brèves du futur**" de la compagnie Scéna Nostra. Les situations poussées jusqu'à l'absurde, les dialogues vifs et les questionnements se sont révélés caustiques et actuels. Le nombre trop important de réservations et les fortes rafales de Mistral nous ont obligés à déplacer la représentation au centre socio-culturel. Une centaine de personnes ont apprécié cette pièce et le jeu d'acteur des comédiens. Un apéro discussion a suivi. Une belle soirée "hors les murs" !
- Au mois de juillet, les enfants ont répondu présents pour l'opération nationale **Partir en livre** "Et vive l'amitié !". Les bibliothécaires en partenariat avec l'accueil de loisirs ont proposé des contes au jardin, une après-midi jeux ainsi qu'une séance de cinéma.
- En septembre, l'exposition photos en noir et blanc "la passion de l'image" a été très remarquée. **Joël GIANNONI**, Orgonais, nous a fait partager sa passion de l'image, de la Camargue, des traditions provençales. Le vernissage a connu un fort succès. Le photographe a offert de son temps lors des permanences de la bibliothèque ainsi que lors des visites des différentes classes des écoles élémentaire et maternelle de notre village. De très beaux moments de partage.



### ANIMATIONS RÉGULIÈRES POUR LES ENFANTS :

- Lundi après-midi : animations et ateliers pour l'école élémentaire, prêt d'albums et lecture d'histoires pour les classes de CP en alternance.
- Mardi après-midi : prêts d'albums et lecture d'histoires pour les enfants de l'école maternelle.
- Jeudi : 6 à 8 enfants de la crèche "les Pommes Reinettes" viennent découvrir le monde des livres.
- Mercredi hors vacances scolaires : de 10h30 à 11h "la malle aux histoires" pour les enfants de 3 à 8 ans.

Depuis quelques années, la bibliothèque participe avec deux classes de l'école élémentaire au Prix des Incorruptibles. Le Prix des Incorruptibles est le premier Prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Il a pour objectif de proposer des sélections d'albums et de romans de qualité afin de les amener à la lecture plaisir. Ce prix donne la parole aux jeunes lecteurs et valorise le vote démocratique.



### HORAIRES

- Lundi : 9h à 12h
- Mardi : 14h à 18h
- Mercredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h
- Samedi : 9h à 12h30

### Inscription gratuite

Vous trouverez toutes les informations concernant la bibliothèque sur son site :

 <https://opac-x-bibliothequemolleges.biblix.net>



### Suivez la bibliothèque sur les réseaux :

-  Bibliothèque municipale de Mollégès
-  Bibliothèque de Mollégès



## POLICE MUNICIPALE

Le service de police municipale de la commune assure de nombreuses missions en coordination permanente et étroite avec la gendarmerie d'Orgon et certains services préfectoraux, dans le respect des compétences qui lui sont propres.

Ces missions résultent essentiellement de l'exécution des pouvoirs de police du Maire, à savoir :

- Le respect du **BON ORDRE**, qui se traduit notamment par :  
Une présence lors de certaines manifestations publiques, en vue d'assurer le lien entre les différents services de sécurité, de secours, les organisateurs (St Pierre et St Eloi par exemple) et la Gendarmerie Nationale,  
La surveillance et la sécurisation aux abords des établissements scolaires notamment lors de l'entrée et la sortie des classes, surveillance et sécurisation des bureaux de vote, etc ...
- Assurer le respect de la **SURETÉ PUBLIQUE** par la prévention de certains actes malveillants tels que les vols, les dégradations, en recherchant en permanence et par tous moyens le Renseignement.
- Assurer le maintien de la **SALUBRITÉ PUBLIQUE**, en luttant contre les dépôts sauvages, et en faisant respecter au mieux le Règlement Sanitaire Départemental (divagation d'animaux, suivi sanitaire de certains animaux, pollution, tags, etc...)
- Veiller à la **TRANQUILLITÉ PUBLIQUE**, en intervenant le plus souvent en qualité de médiateur dans les conflits de voisinage de tous ordres
- Et Enfin, surveiller et organiser la circulation et le stationnement sur la commune, en rédigeant des arrêtés de circulation, en privilégiant la prévention et l'information pour ne pas en arriver à la répression.

Pour mener à bien toutes ces missions, le policier municipal dispose également de certains moyens adaptés aux différentes problématiques qu'il peut rencontrer (armement, vidéo-protection, scanner d'identification pour les animaux errants, fourrière animale, fourrière véhicules, et accès à divers fichiers autorisés via la Gendarmerie).

Vous avez la possibilité de contacter la police municipale par plusieurs moyens également :

☎️ **06 35 47 98 65 - 04 90 95 03 51 (accueil mairie)** - ✉️ [pm-molleges@orange.fr](mailto:pm-molleges@orange.fr)

Ou sur le site Facebook de la police municipale en message privé : **f PM Molleges (Police Municipale Molleges)**

Ou en direct au poste de Police Municipale dans les locaux de la Mairie pendant les horaires d'ouverture.



## LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

2022 reste une année marquée par une intense saison de feux d'espaces naturels dans notre région mais aussi sur tout le territoire national. Le dérèglement climatique marqué par une sécheresse inédite, des températures caniculaires et de faible précipitation durant le printemps ont été propices à un été brûlant. Dévastant plusieurs centaines d'hectares dans le massif de la Montagnette comme aux Opies.

Cette saison ne nous a pas épargné, "l'été sera chaud et long" cette phrase n'a pas été qu'une simple prémonition, l'été a dévoilé ce qu'il pouvait nous porter comme catastrophe naturelle. Des feux particulièrement intenses, qui sans l'action des sapeurs-pompiers, auraient eu des conséquences beaucoup plus dramatiques. Malheureusement ces changements appartiennent à notre avenir et nous allons devoir nous adapter pour renforcer notre résilience. Pour autant, les pompiers d'Alpilles-Durance (ALD) ont su se mobiliser pour y faire face tout en assurant la couverture des risques courants sur notre bassin de premier appel.

En même temps, ils ont continué d'œuvrer au quotidien, à la protection des concitoyens, à la sauvegarde des biens. Les chiffres 2022 mettent en exergue, l'augmentation du nombre d'interventions sur le secteur d'Alpilles-Durance, avec une croissance de +8%, soit environ 1600 interventions. Ces interventions se composent pour 79%, de Secours à personnes et accident de circulation, 9% pour les interventions diverses et 12% de feux urbains et espaces naturels.

Je vous parle des feux mais l'engagement peut porter bien d'autres couleurs, comme le bleu et jaune pour Thomas, Eddy et Julien qui ont marché main dans la main pendant leur expédition Polonaise pour venir en aide aux Ukrainiens sous l'égide "des Pompiers de la Paix".

L'opérationnel ne peut se dérouler sans le travail dans l'ombre des services intérieurs du centre de secours et de l'aide apportée par nos agents administratifs et techniques, car sans eux nous ne pourrions, nous consacrer à nos missions essentielles.

## JEUNE SAPEURS-POMPIERS

Cette année nous avons accueillis dans notre unité une nouvelle classe de JSP1 qui vient agrandir la section. Ils suivent le chemin tracé par les 3<sup>ème</sup> années et portent ainsi nos effectifs à 35 Jeunes Sapeurs-pompiers (4e section départementale en nombre). Je salue les enfants et leurs parents qui croient encore et toujours en l'engagement et l'altruisme. Je tiens à souligner que leurs formateurs viennent bénévolement transmettre les valeurs, la culture des sapeurs-pompiers à ces nouvelles générations.

## NOUVELLE RECRUE SPP

Nous accueillons aussi un nouveau Sapeurs Pompier Professionnel Yannick, originaire de l'Oise, qui a muté de son département pour venir dans les Bouches Du Rhône d'abord sur Port-de-Bouc, aujourd'hui sur ALD. Le centre de secours d'Alpilles-Durance recrute de nouveaux agents tout au long de l'année, femmes ou hommes, jeunes ou moins jeunes, vous pouvez devenir en quelques mois, un acteur de la sécurité civile.

Il vous suffit de contacter le chef de centre au ☎ **04 90 20 02 25** ou d'envoyer votre candidature à l'adresse suivante : ✉ [aldchf@sdis13.fr](mailto:aldchf@sdis13.fr).





## LA VÉGÉTALISATION DU VILLAGE SE POURSUIT

De nombreuses plantations ont été réalisées sur notre commune cette année encore. Avec la requalification de l'avenue du Comtat, nous avons pu intégrer de larges bandes végétales plantées de différentes essences telles que des lagestroemia, arbres de judée, arbousier cèpée, cyprès et divers couvre-sol. Quatre Tilleuls argentés ont également été plantés devant le centre socioculturel.

Dans le centre ancien, ce sont quatre catalpas qui sont venus orner le jardin de la poste après l'abattage de deux vieux acacias et d'un mûrier platane.



### LE CHANCRE COLORÉ MENACE LES PLATANES...

Malheureusement depuis 2020, de nombreux platanes sont touchés par le chancre coloré. Chaque année, nous faisons analyser les platanes douteux par l'organisme GDON spécialiste sur le Département 13. Cette année, ce sont 2 platanes sur l'avenue du Lauron qui sont suspectés et en cours d'analyse.

Fort heureusement, depuis 2022, l'obligation de couper tous les platanes dans un rayon de 35m autour de celui infecté a été supprimée, ce qui nous laisse espérer pouvoir conserver encore quelques beaux sujets dans le cœur du village.

Dans tous les cas, comme nous nous y étions engagés, chaque arbre abattu sera remplacé, c'est ainsi que plusieurs tilleuls ont été plantés sur la place du Cheval.



## LA GESTION DE L'EAU, UN ENJEU MAJEUR

Nous avons connu une période de sécheresse exceptionnelle en cet été 2022. A compter du 1<sup>er</sup> juillet, nous sommes passés en état d'alerte sécheresse, puis état d'alerte renforcée au 8 août 2022. Nous avons dû stopper immédiatement l'arrosage de tous les espaces verts, ce qui a entraîné très rapidement la détérioration de l'état de nos jardinières et de nos massifs, comme vous avez pu le constater. Les épisodes pluvieux en fin de mois ont permis de limiter les pertes au niveau de nos arbres et arbustes.

Afin d'anticiper sur de nouvelles périodes de sécheresse, nous avons choisi de remplir nos jardinières avec des plantes vivaces, plus résistantes et moins consommatrices en eau.



## LE RAMASSAGE ÉCOLOGIQUE DU VILLAGE

Comme chaque année depuis maintenant 2 ans, le ramassage éco citoyen a eu lieu le samedi 22 octobre. C'est sous un ciel nuageux que de nombreux mollégeois ont pu participer au nettoyage de notre commune. Il a été précédé toute la semaine d'une sensibilisation au niveau des écoles par les ambassadeurs du tri de Terre de Provence, présents également le jour du ramassage. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé et ont fait de cette journée une réussite !

Cette année une grande journée de ramassage à l'initiative de la Région Sud sera organisée sous la bannière "Nettoyons le Sud". Cette journée aura lieu au mois d'avril 2023. Nous ne manquerons pas de vous communiquer la date exacte et vous attendons nombreux !



## LE COMPOSTEUR EST ARRIVÉ À LA CANTINE SCOLAIRE

Nous sommes la première et unique commune de l'agglomération à avoir installé un composteur pour notre restaurant scolaire. Nous pourrions ainsi recycler tous les déchets alimentaires et de préparations de repas. Le compost produit sera utilisé par nos services techniques pour les plantations de la commune. En ce début d'année, l'ensemble du personnel fortement sensibilisé au recyclage des déchets, a pour mission de transmettre cette appétence à tous les enfants !

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

Fin 2021, nous avons lancé un marché afin d'équiper la totalité du parc d'éclairage public par des lanternes LED (une partie de ce parc était toujours équipé d'ampoules sodium). Les travaux de remplacement ont pu débuter au mois d'octobre 2022. De plus, les lanternes LED désormais installées sont équipées d'un module de télégestion. Ceci permet de les piloter à distance et d'en moduler l'intensité d'éclairage.

La question de l'extinction totale de l'éclairage public du village (pendant une partie de la nuit) a été au centre de nombreuses discussions.

Une extinction nocturne doit respecter un protocole bien précis et notamment une consultation préalable de la population. Nous avons mis en ligne sur le site de la commune, un questionnaire afin d'informer et recueillir l'avis des Mollégeois sur la mise en application de cette mesure tout en rappelant certaines contraintes de sécurité qui requièrent un éclairage minimum et suffisant pour signaler tout danger au niveau de la circulation des véhicules et/ou des piétons. Il en va de la responsabilité du maire qui, dans le cadre de ses pouvoirs de police, doit veiller au respect de ces obligations.

Par ailleurs, outre l'aspect réglementaire, une rénovation de l'ensemble des armoires électriques a dû être programmée afin que l'extinction soit possible techniquement.

Nous continuerons à vous associer à ce projet tout au long de sa mise en place.

*Guylaine Peytier*  
Adjointe à l'Environnement



## LA CHAPELLE SAINT-THOMAS

La chapelle Saint Thomas est un édifice remarquable caractéristique du Roman Provençal comparable à une série de chapelles présentant des dispositions communes, telles que la chapelle Saint-Sixte d'Eygalières et Sainte-Croix de Saint-Andiol. Autrefois au Moyen âge, elle fût le centre du village, mais la construction de l'église dédiée à "Saint Pierre es liens" l'en éloigna.

L'élégance et la clarté géométrique, ses proportions harmonieuses, ainsi que la qualité des matériaux employés et leur inscription dans une production régionale font de cette chapelle un élément fort qui s'inscrit dans l'architecture religieuse des Alpilles et le patrimoine de Mollégès.

Aujourd'hui une restauration s'impose. En effet nous constatons des affaissements et fissures dans sa structure ainsi que de nombreuses infiltrations par sa toiture. Le cabinet d'architecture FABRICA TRACEORUM a été choisi en qualité de Maître d'Œuvre pour mener à bien cette restauration et une enveloppe de 200 000€ HT de travaux a été provisionnée à cette occasion.

Nous remercions le Département des Bouches-du-Rhône pour sa participation de 100 000€ et la Région Sud pour son aide de 50 000€. Le début des travaux a commencé en cette fin d'année pour sa phase préparatoire et se poursuivra au cours du premier semestre 2023.

*Annie Mary*  
Adjointe au Patrimoine



## DU CÔTÉ D'IMAGINE MOLLÉGÈS

(ce texte est bref car réglementairement limité à 1 000 caractères)

Notre village se transforme et évolue dans le sens que nous souhaitons tant en dynamisme qu'en offre de services.

Nous, conseillers municipaux minoritaires, participons par notre présence assidue et constructive aux conseils municipaux, aux commissions et aux actions impulsées par la municipalité.

Nous adoptons chaque fois une attitude positive, suscitons des interrogations, voire des discussions, formulons des propositions et relayons, par nos questions écrites en Conseil Municipal, vos préoccupations et vos attentes.

Nous continuerons à œuvrer jusqu'à la fin de notre mandat, pour un fonctionnement plus transparent de l'équipe en place, pour améliorer l'information des usagers et pour faire avancer la concertation et la participation des habitants aux projets communaux.

N'hésitez pas à nous contacter ou nous envoyer vos questions sur notre adresse mail, ✉ [imaginemolleges@orange.fr](mailto:imaginemolleges@orange.fr)

## TRAVAUX

### RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

Terre de Provence poursuit ses actions de sobriété énergétique avec l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h dans toutes les zones d'activités économiques et pour la desserte du Lycée de Châteaurenard.

Cela s'ajoute à l'action déjà menée par Terre de Provence pour moderniser l'éclairage public sur les zones d'activités 72% des points lumineux ont été passés en LED, et cela sera prochainement fait sur les zones des Iscles, du Pont et de la Crau.

La mise en œuvre de cette mesure va permettre une économie de 53% du coût des consommations projetées pour 2022.

## TOURISME

### TOUS À VÉLO : PARCOUREZ LE TERRITOIRE GRÂCE À 7 BOUCLES CYCLO TOURISTIQUES :

À la journée ou à la demi-journée, en plaine et en colline, les parcours maillent les 13 communes et sont accessibles à toute la famille. Ils privilégient la sécurité en passant majoritairement par les routes de campagne.

- Tous en selle à la découverte des paysages identitaires : maraîchage, vignes, champs d'oliviers et arboriculture !
- Le petit plus : pour vous guider avec votre smartphone, connectez-vous à <https://sig.terredeprovence-agglo.com/> et activez la géolocalisation.
- Retrouvez le détail de chacune des 7 boucles dans le dépliant cyclo touristique disponible dans votre commune ou en le téléchargeant sur [myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr) depuis la page d'accueil.

### VÉLO ROUTE DE LA MÉDITERRANÉE : EV8

Pédalez sur l'EV8 : la Méditerranée à vélo est la partie française de l'Euro Vélo 8 qui à terme reliera Cadix en Espagne à Izmir en Turquie sur 7500 km. C'est un des plus grands et des derniers itinéraires cyclables européens du réseau Euro Vélo. Cet itinéraire traverse Terre de Provence par les villes de Plan d'Orgon et de Mollégès. Un bol d'air frais assuré entre platanes, roubines et propriétés agricoles.

<https://www.myterredeprovence.fr/La-Mediterranee-a-velo-via-Molleges-et-Plan-d-Orgon>



## ACTION SOCIALE

### LE NUMÉRIQUE POUR TOUS !

#### Besoin d'aide pour utiliser les outils numériques de votre quotidien et explorer Internet ?

Les Conseillers Numériques de Terre de Provence vous accompagnent gratuitement dans votre commune.

Apprenez à gérer vos mails, les réseaux sociaux, à utiliser des logiciels de traitement de texte, à découvrir les fonctionnalités de votre smartphone, à naviguer sur le Web. L'environnement numérique au quotidien vous sera expliqué afin que vous puissiez profiter de toutes ses possibilités, que ce soit pour votre usage personnel ou pour accomplir des démarches diverses.

N'hésitez pas à venir avec vos enfants afin de bénéficier de conseils sur l'usage des outils de suivi de leur scolarité et sur la prévention des risques internet.

Les Conseillers Numériques peuvent également vous accompagner dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.

Pour une prise de rendez-vous près de chez vous, contactez Terre de Provence Agglomération au ☎ **04 32 61 96 30**

[myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr)  
et [www.terredeprovence-agglo.com](http://www.terredeprovence-agglo.com)

Pour recevoir tous les bons plans et les actualités : abonnez-vous aux newsletters de la communauté d'agglomération et l'Office de tourisme intercommunal sur [terredeprovence-agglo.com](http://terredeprovence-agglo.com) et sur [myterredeprovence.fr](http://myterredeprovence.fr) (En bas de la page d'accueil).

### RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez votre agglo et votre Office de Tourisme sur  Facebook et  Instagram

N'attendez plus et devenez ambassadeur de votre territoire : likez, partagez et abonnez-vous à ces deux pages avec le #terredeprovencetourisme.

Terre de Provence, toute la Provence en une terre !  
#terredeprovencetourisme



## LE MOT DU DÉPARTEMENT

Le Conseil Départemental est un partenaire privilégié pour les Communes des Bouches-du-Rhône. De nombreux dispositifs permettent à tous les maires de concrétiser leurs projets. A Mollégès, ce sont plus de 1 000 000€ qui ont été perçus au travers des subventions de Travaux de Proximité, Contrat de Développement et d'Aménagement et Provence numérique. L'ensemble de ces aides a permis de réaliser de grands travaux comme l'avenue du Comtat ainsi que de nombreux aménagement de voirie, la végétalisation du village, équiper en numérique écoles et administration, moderniser l'éclairage public, rénover le Mas Chabert.

C'est également un partenaire de tous les habitants de notre Département. Ainsi, plusieurs aides ont été mises en place afin de soutenir les ménages dans la transition écologique : rénovation de logement, remplacement de chauffage, véhicules et vélos électriques. Pour la jeunesse et dans le cadre du Plan Charlemagne, ce sont des équipements en tablettes numériques et des kits de fournitures scolaires qui sont distribués à la rentrée à tous nos collégiens. A cela s'ajoute une "carte collégien" leur favorisant l'accès à la culture, au sport, ou à du soutien scolaire. Pour nos aînés et nos concitoyens en situation de handicap, ce sont des allocations autonomie qui augmentent, des aides à la création de lieux d'accueil inclusif, ainsi que l'ouverture d'une Maison Départementale des Aidants. Vous l'aurez compris, le Département s'engage dans votre vie au quotidien.

En tant que Conseillère Départementale, je suis présente et à l'écoute de tous les habitants, de toutes les forces vives et celles et ceux qui s'investissent sur mon canton. Travailler à construire l'avenir aux côtés de la Présidente Martine Vassal, au sein d'un exécutif départemental engagé pour la Provence et m'efforcer chaque jour, à concrétiser des projets responsables et solidaires pour mon canton, sont des engagements que j'ai pris il y a maintenant huit ans, lorsque vous m'avez fait confiance et m'avez élue au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône.

*Corinne Chabaud*

Maire de Mollégès

Présidente de la Communauté de Communes Terre de Provence

Conseillère Départementale des Bouches-du-Rhône



## CONSTRUCTION EN ZONE AGRICOLE LE CHAMP

Cet organisme a été créé afin d'aider les élus locaux à prendre leurs décisions sur toutes demandes de construction en zone agricole, inconstructible par nature sauf si les constructions envisagées sont nécessaires au bon fonctionnement d'une exploitation agricole économiquement viable.

Cela n'est pas facile à déterminer.

La commission que je préside est formée de 6 élus (maires ou adjoints délégués), de la Chambre d'Agriculture, de la FDSEA, des Jeunes Agriculteurs, de la Confédération Paysanne, de la Coordination rurale, de la Safer, et de la DDTM. Les dossiers sont réceptionnés par la technicienne du CHAMP qui les instruit et les présente (sans prendre part au vote) à une commission mensuelle.

Les avis sont envoyés dans les 48h dans les communes (service urbanisme).

Les avis sont consultatifs, les maires les suivent ou pas. Dans tous les cas les permis de construire sont soumis au contrôle de légalité.

Cette mission que j'exerce depuis des années bénévolement fait que je reste au contact des élus de l'ensemble du département.

Il en est de même à la Safer où je siège mensuellement en tant que représentant des Maires du département.

Dans ces deux domaines, je suis et reste à votre disposition 7 jours sur 7 si vous le souhaitez.

*Maurice Brès*

Conseiller Municipal  
Maire Honoraire



## PERSONNEL COMMUNAL

### BUDGET : DEUX REFORMES STATUTAIRES MAJEURES EN 2022

L'année 2022, a été marquée par deux revalorisations statutaires importantes au niveau des carrières et des rémunérations du personnel communal.

■ **Au 1<sup>er</sup> janvier 2022**, la réforme mise en œuvre a concerné en priorité les agents de catégorie C représentant la quasi-totalité de notre effectif, avec une revalorisation des rémunérations à laquelle s'est ajoutée une réduction, par moitié, des durées d'échelon, en plus des avancements par ancienneté dont ont bénéficié certains agents.

Une évolution accélérée et conséquente des carrières et donc des traitements, lesquels, par anticipation, ont pu être budgétisés dès la préparation du Budget Primitif, le coût supplémentaire sur 2022 représente une somme d'environ 7500 €.

■ Deuxième réforme importante, intervenue **au 1<sup>er</sup> juillet**, la revalorisation du point indiciaire qui est passé de 4,68 à 4,85 €. Cette réforme a concerné la totalité des rémunérations, ainsi que les indemnités auxquelles il sert de base.

Bien que nécessaire au regard de l'inflation nationale (voire mondiale...) qui impacte notre économie, aucune compensation financière de l'État n'est annoncée en faveur de l'employeur. Cette nouvelle charge financière repose en totalité sur le budget des collectivités territoriales. Pour le deuxième semestre 2022, le coût de cette réforme a été de 15 000 €, soit plus de 30 000 € supplémentaires à budgétiser en 2023.

Ce sont donc près de 40 000 € qu'il faudra ajouter sur le chapitre "charges et traitements" au prochain budget.

### DU MOUVEMENT DANS LES EFFECTIFS

Après une carrière de plus de 21 ans dans la fonction publique territoriale, dont près de 14 ans passés en qualité de responsable Urbanisme à la Mairie de Mollégès, Isabelle BACCHI a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté la Mairie le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Le repas du personnel qui s'est tenu le 2 décembre dernier a été l'occasion de lui souhaiter une belle retraite, dont elle ne manquera pas de profiter, nous a-t-elle confirmé !

C'est par voie de mutation que nous avons accueilli dès le mois d'avril 2022, Madame Angélique CAILLY. Elle a parfaitement intégré notre effectif, et notamment le service urbanisme qui lui a été confié, puisque c'est le poste qu'elle occupait déjà à Pithiviers d'où elle arrive. Elle assure par ailleurs, en complément de Nathalie DANI, l'accueil de la Mairie. Lauréate du concours d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe en cours d'année dernière, ce dont nous la félicitons, Angélique CAILLY a été nommée sur ce grade le 1<sup>er</sup> décembre 2022.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Mollégès.

*Evelyne Faure*  
Première Adjointe





## LES MOLLÉGEOIS À L'HONNEUR

Sous cette rubrique, nous avons l'habitude de citer celles et ceux qui, au cours de l'année, ont reçu une distinction ou obtenu un titre lorsque, bien sûr, nous en avons eu connaissance.

Toutes nos chaleureuses félicitations aux personnes dont le nom suit :

### MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

#### Médaille d'Argent

- Monsieur GRET Olivier
- Monsieur PERRET Rémy
- Monsieur PETRY Michel
- Monsieur RICCI Bruno

#### Médaille Vermeil

- Monsieur BERNARD Jacky
- Monsieur FELIX Didier
- Monsieur PETRY Michel

#### Médaille Grand Or

- Monsieur LANÇON Hervé
- Madame DUSSART DUQUESNOY Dominique

### MÉDAILLE DE LA VILLE

- Madame ARMAND Marie-José
- Madame BREMAUD Maire-Josée



**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS assiste et soutient les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées, en gérant des services utiles comme des crèches, des centres aérés ou des maisons de retraite.

Notre rôle est de mettre en lien les personnes âgées avec les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles. Les aides financières comme l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) en font partie.

La commune de Mollégès est partenaire de l'association "Les Paniers Solidaires" basée à Plan d'Orgon.

9 Familles du village sont inscrites à ce dispositif qui représente 21 personnes.

Les paniers solidaires distribuent des paniers de nourritures et de produits d'hygiène et d'entretien aux plus démunis.

Les Familles doivent s'acquitter d'une petite contribution en échange de leur panier, la municipalité de Mollégès prend en charge cette contribution dans le but d'aider au maximum ceux qui sont dans une grande précarité.

Le CCAS est à l'écoute des citoyens, en cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie (**☎ 04 90 95 03 51**) qui vous dirigera vers le service concerné.



## ÉTAT CIVIL

Nous vous informons que les listes des naissances et des décès ci-dessous ont été éditées à partir des actes (naissances/décès sur Mollégès), des avis de naissance et des demandes de transcription de décès transmis à notre Commune.

La Mairie ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la non mention d'une naissance ou d'un décès.

### NAISSANCES

**GAUTIER Roxane** ..... le 16 mars  
**DONAT GIARDINA Ezio** ..... le 19 juin  
**MOULAN VIAUD Lilou** ..... le 27 juin  
**DAROURI Imran** ..... le 26 juillet  
**SANABRE Alice** ..... le 11 août  
**ESTEBAN GIL Kataleya** ..... le 15 septembre  
**CELCE Louis** ..... le 22 septembre  
**NASSIRI Najma** ..... le 21 octobre

### MARIAGES

**HAREMZA Isabelle & KARKATCHARIAN Monique**  
le 11 avril  
**CORRÉARD Vincent & GARCIA JUAREZ Joséphine**  
le 7 mai  
**ASTARITA Olivier & FURIO Cindy**  
le 18 juin  
**JULIEN Céline & FRASSON-BOTTON David**  
le 2 juillet  
**MULLER Robin & RAZAFIMAMONJY Tiphanie**  
le 6 juillet  
**HERRSCHER Jean-Philippe & DAMIENS Peggy**  
le 9 juillet  
**REVIS René & RASOAFANIRY Marie**  
le 23 juillet  
**BERNARDO Lionel & BONNAFOUX Béatrice**  
le 25 juillet  
**PETRY Nicolas & BOUGNAUD Sophie**  
le 13 août  
**POUZOL Laura & perozeni Tony**  
le 27 août  
**WALTER Thibaut & SIMONELLI Coralie**  
le 3 septembre  
**HACQUARD Pauline & BENA Guillaume**  
le 16 septembre  
**DESBUISSON Volcy & ESPOSITO Anthony**  
le 29 octobre



### DÉCÈS

**ARNAUD Rolande - MASCLAUX** (inhumation) le 6 janvier  
**FABRE Jeanne - MATHIEU** ..... (inhumation) le 11 janvier  
**DUMONT Pascal** ..... le 31 janvier  
**FOUCART Monique - Abela** ..... le 20 janvier  
**LAURENT Gérard** ..... le 5 février  
**BARJOT-RAYNAUD Jean-Pierre** ..... le 22 février  
**OLIVE Pierre** ..... (inhumation) le 24 février  
**REYNAUD Yvan** ..... le 10 mars  
**FABRE Aimée - QUEZEL-AMBRUNAZ** (inhumation) le 12 mars  
**GIRAUD René** ..... le 22 mars  
**BLANC Raoul** ..... le 08 avril  
**REVEL Dany** ..... le 18 avril  
**NOEL Mélanie - PICHOTIN** ..... (inhumation) le 25 mai  
**LAURENT Joseph** ..... le 29 mai  
**PARIENTY André** ..... le 29 mai  
**BRÉGUIER André** ..... le 11 juin  
**PROVENCE Patricia** ..... le 13 juin  
**GUYOT Mylène** ..... le 26 juin  
**MARC Marie - NICOLAS** ..... (inhumation) le 10 juillet  
**FERNANDEZ Jean** ..... le 30 juillet 2022  
**ESPIÉ Bernard** ..... le 23 août  
**REKIK Moncef** ..... (inhumation) le 1 septembre  
**CLOR Georges** ..... le 8 septembre  
**MATHIEU Elisabeth - GIRY** ..... le 10 octobre  
**NOUGUIER Bernard** ..... le 4 novembre

# NUMÉROS UTILES

## URGENCES ET SERVICES DE GARDE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS

Pompiers Centre secours Alpilles Durance	☎ 18 ou ☎ 112 ou ☎ 04 90 20 02 25 problème santé ☎ 15 détresse sociale ☎ 115
Médecin de garde (SAMU)	☎ 0 892 56 67 66
Urgences dentaires - Dentiste de garde	☎ 32 37
Pharmacie de garde	☎ 04 91 75 25 25
Centre antipoison et toxicologie	☎ 17 ou ☎ 04 90 73 00 06
Gendarmerie d'Orgon	☎ 06 07 40 87 10
Régie des Eaux de Terre de Provence "Durance-Alpilles" à Saint-Andiol	☎ 0 800 47 33 33
GRDF Gaz de France	☎ 0 810 33 35 84
Urgence Sécurité	☎ 09 72 67 50 13
EDF Dépannage particulier	

## SANTÉ

CPAM Assurance Maladie-Marseille (prix d'un appel local depuis un poste fixe)	☎ 36 46
Cabinet des Drs BONNARD et CHABAUD	☎ 04 90 95 12 15
Cabinet d'infirmières	☎ 06 47 35 79 43
Cabinet de kinésithérapeutes	☎ 04 90 95 06 10
Canicule info service	☎ 0 800 06 66 66
Dentiste Dr VIAL	☎ 04 90 95 03 50
Mutualité Sociale Agricole	☎ 04 94 60 38 38
(Prise de RDV à la MSA de Châteaurenard du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h-16h)	
Mutuelle Générale d'Avignon (MGA)	☎ 04 90 89 16 90
Ostéopathes Bénédicte DUHAMEL/Noëlle FIGUE	☎ 04 86 34 05 99 ☎ 06 09 58 70 28
Psychologue Fabienne CANAL (prise rdv sur Doctolib)	☎ 07 49 27 64 77
Kinésologue Christelle POURRIAU	☎ 06 75 11 20 00
Ostéopathe Marie MICHAUX	☎ 06 03 45 37 28
Pharmacie JEAN-CHARBONNIERE	☎ 04 90 95 16 94
S.S.I.A.D à Saint-Andiol Service Soins Infirmiers Val Durance	☎ 04 32 62 02 49

## SERVICES DE PROXIMITÉ

Mairie / CCAS	
Police Municipale	
Médiathèque	
A.D.I.L.	☎ 04 90 24 35 35
Agence d'Information sur le Logement service à Châteaurenard sur RDV le 3 <sup>ème</sup> jeudi du mois : 9h30-12h et 13h30-17h	
Agence Nationale Titres Sécurisés informations : cartes grises, permis conduire, cartes d'identité & passeports	☎ 34 00
Cadastre à Tarascon accueil du public sur rendez-vous	☎ 04 90 99 12 18
Centre des impôts	☎ 04 90 44 62 00
D.D.T.M. 13 à Arles	☎ 04 90 93 68 74
La Poste Service consommateurs/courrier n° non surtaxé	☎ 36 31
Père Maurice ROLLAND responsable de l'unité pastorale à Saint-Rémy-de-Provence	☎ 04 90 92 10 51
Le Diacre, M. André MAURIN	☎ 06 23 07 03 67
Régie des Eaux (St-Andiol)	☎ 04 90 95 04 36
Taxi Mollégès M. Jérôme DAVIN	☎ 06 30 600 600
Trésorerie de Saint-Andiol	☎ 04 90 95 04 62

## ENFANCE

Accueil périscolaire (Garderie)	☎ 07 48 88 02 96
Centre de loisirs de Mollégès	☎ 07 48 72 94 25
Crèche M <sup>me</sup> BAUCH Gaëlle/ VALLS Jean-Michel	☎ 04 90 95 17 76
Collège François Dolto Saint-Andiol	☎ 04 32 61 04 00
École maternelle	☎ 04 90 95 07 67
École élémentaire	☎ 04 90 95 00 81

## SENIOR

A.D.M.R.	
M <sup>me</sup> Manon MIDOUX (Plan d'Orgon)	☎ 09 61 34 99 13 ☎ 04 90 73 58 92 ☎ 06 75 62 56 36
Alp'Agès Coordination Pôle Infos Seniors à Châteaurenard	☎ 04 90 92 60 05
CARSAT sud-est. Service retraite 8h-17h du lundi au vendredi	☎ 39 60
Cercle du 3 <sup>ème</sup> âge jeudi après-midi	☎ 04 90 95 14 76
CICAS, retraites complémentaires du lundi au vendredi : 8h30-18h	☎ 0 820 200 189
Maltraitance sur personnes âgées	☎ 39 77

## SOUTIEN / SOLIDARITÉ

Aide aux Victimes d'Actes Délinquants	☎ 04 96 11 68 80
Info escroqueries gratuit depuis un poste fixe	☎ 0 805 805 817
Alcool Info Service 8h-2h matin	☎ 09 80 98 09 30
Tabac Info Service 8h-20h	☎ 38 89
ALDA, A l'écoute des Aidants mardi et jeudi entre 18h et 20h	☎ 04 90 100 777
Assistante sociale Conseil Départemental (plateforme pour prise de RDV)	☎ 04 13 31 03 50
Association France Alzheimer (à Aix-en-Provence)	☎ 0 811 11 21 12 ☎ 04 42 23 42 49
Association Christophe groupe d'écoute et de parole pour parents endeuillés par le suicide d'un enfant (laissez un message, vous serez rappelé)	☎ 04 91 81 27 60
C.A.F. accès ligne : 13h30 pour RDV aide sociale (motif : administratif ou RSA sur RDV)	☎ 04 88 65 82 57
CIDFF	☎ 0 810 25 13 10
Droits des femmes et des familles : permanence St-Rémy de Provence le 2 <sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h-12h sur RDV	☎ 04 90 93 47 76
SOS Femme Violence Conjugale n° d'écoute du lundi au vendredi : 9h-22h - samedi et dimanche : 9h-18h	☎ 39 19
Contraception - IVG (PACA) gratuit depuis un poste fixe	☎ 0 800 105 105
Drogues Info Service	☎ 0 800 231 313 ☎ 01 70 23 13 13
	gratuit sur fixe / portable prix d'un appel classique
Jeunes Violence écoute n° gratuit, de 10h à 22h	☎ 0 808 807 700
Planning Familial	Salon ☎ 04 90 56 78 89 Avignon ☎ 04 90 87 43 69
Médiateur National de l'Energie gratuit depuis un poste fixe	☎ 0 800 112 212
CONTACT 13 - Centre d'aide LGBT service & appel gratuit : Lundi - Jeudi 15h-21h, Vendredi 15h-20h, Samedi 13h30-15h30	☎ 0 805 696 464

## ÉCONOMIE

Mission locale à Plan d'Orgon	☎ 09 62 24 99 18
Pôle emploi à Châteaurenard (demandeurs d'emploi) (employeurs)	☎ 39 49 ☎ 39 95
Association "La Chaumière" (service d'aide à la réinsertion sociale et professionnelle avec accompagnement et suivi)	☎ 04 42 50 95 00



### MAIRIE

☎ 04 90 95 03 51

Ouverture le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h

l'après-midi : lundi de 13h30 à 18h

mardi - jeudi - vendredi de 13h30 à 17h  
mercredi de 13h30 à 17h30

Site internet : 🌐 [www.mairie-molleges.fr](http://www.mairie-molleges.fr)

Service "Accueil" : ✉ [mairie-molleges@orange.fr](mailto:mairie-molleges@orange.fr)

Service "Urbanisme" : ✉ [urba-molleges@orange.fr](mailto:urba-molleges@orange.fr)

Service "Communication" : ✉ [com.molleges@orange.fr](mailto:com.molleges@orange.fr)

Service "Centre de loisirs" : ☎ 07 48 72 94 25

✉ [al-molleges@outlook.fr](mailto:al-molleges@outlook.fr)

Service "Accueil périscolaire"

(Garderie du matin et/ou du soir) : ☎ 07 48 88 02 96

### PERMANENCES EN MAIRIE

Mission locale pour l'emploi

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 14h à 16h sur RDV

Solihia-PACT 13 (amélioration de l'habitat)

3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h30 à 12h

ATOL (suivi des dossiers RSA)

2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 13h30 à 17h sur RDV

Assistante Sociale Conseil Départemental

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 9h à 12h sur RDV

Architecte conseil

1<sup>er</sup> jeudi de chaque mois de 8h30 à 12h sur RDV

Conseiller numérique TPA

Tous les lundis de 8h à 12h sur RDV

### ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tout problème, contacter

Terre de Provence Agglomération ☎ 04 32 61 96 38

Ramassage village : mardi et samedi matin

Ramassage campagne : mardi matin (*secteurs Est & Ouest*)

### DÉCHETTERIE

☎ 04 32 61 96 38

Matin : du lundi au samedi de 8h30 à 12h

Après-midi : du lundi au samedi de 13h30 à 17h

(du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars)

de 14h à 17h30 (du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre)

En période de crise sanitaire Covid-19, accès libre les mardis en après-midi et jeudis toute la journée et sur rendez-vous pour les autres jours

(à prendre sur 🌐 <https://rdv-decheterie.fr>).

### BIBLIOTHÈQUE

☎ 04 32 61 10 16

Lundi : 9h à 12h

Mardi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h30 / 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h30

### COLLECTES DE SANG AU CENTRE SOCIOCULTUREL

Don du sang : 3 mars, 23 juin, 8 septembre et le 1<sup>er</sup> décembre 2023 de 15h00 à 19h30